

Séance du 22.05.2024

Structure d'accueil Naftaline

Le CC décide d'engager M. Arno Grange, 28.10.1996, domicilié à Sion, comme assistant socio-éducatif. Le début d'activité est fixé au 19.08.2024 pour un taux d'activité de 100 %.

Le CC décide d'engager M. Hugo Guibert, 01.10.2002, domicilié à Savièse, comme assistant socio-éducatif. Le début d'activité est fixé au 27.05.2024 pour un taux d'activité de 100 %.

Association Alien-ne

Le CC prend connaissance d'un courrier du 02.02.2024 de l'Association ALIEN.NE, créée en décembre 2023, qui organise une fête de la musique le 22 juin 2024. Elle demande un soutien communal à hauteur de Fr. 5'000.00.

Le CC décide de verser un montant de Fr. 5'000.00 comme encouragement à l'organisation de cette première manifestation. Il s'agit d'une subvention unique.

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Cédric Bouyer pour la Crêperie-Raccard (Anzère).

Personnel irrigation

La commune étant responsable de l'irrigation des anciens consortages de Frisses-Signé et Sous le Château, elle a besoin d'une personne pour assurer le bon fonctionnement des conduites durant la période d'arrosage.

Le CC décide d'engager M. Dann Constantin comme employé au service des travaux publics pour l'arrosage des vignes pour la période du 27.05.2024 au 23.08.2024 (contrat de durée déterminée).

Edilité

Le CC délivre et traite

- 7 autorisations de construire
- 1 prolongation d'autorisation
- 4 annonces de panneaux solaires
- 1 préavis requis par le service de l'agriculture

Déchetterie de Luc-Tsampy

Compte tenu de la valorisation du bois broyé, le CC décide de confier le broyage et l'évacuation des branches à la déchetterie de Luc-Tsampy au triage forestier du Cône de Thyon.

Rue de St-Michel

Le CC attribue les travaux de génie civil de la Rue de St-Michel à l'entreprise Christian Jean pour le montant de Fr. 382'701.55 TTC.

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques. Le montant de subvention se monte à Fr. 1'280.00.

Le montant versé pour 2024 se monte à Fr. 5'725.00.

Règlement structure d'accueil Naftaline

Le CC prend connaissance et valide le nouveau règlement de la structure d'accueil.

Il sera transmis au Conseil général pour validation, puis au Conseil d'Etat pour homologation.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 2 autorisations de construire
- 1 prolongation d'autorisation
- 1 annonce de panneaux solaires

Parking de Bonnefille

La station d'Anzère, avec ses remontées mécaniques, connaît une fréquentation de plus en plus importante durant la saison hivernale, notamment des visiteurs à la journée profitant de l'offre « Magic Pass ». Cette forte fréquentation génère une pression importante sur la gestion des stationnements.

Ainsi, le CC décide que le parking de Bonnefille sera payant dès le début de l'hiver 2024-2025. Des aménagements et une signalisation adéquates seront mis en place.

Personnel communal

En remplacement de Stéphane Cotter (retraite), le CC décide d'engager M. Ken Juillard, 04.06.1970, domicilié à Ayent, comme responsable TP. Le taux d'activité est de 100 %. L'entrée en fonction est fixée au 1^{er} octobre 2024.

En parallèle, le CC a profité de ce changement de responsable afin d'effectuer quelques ajustements dans l'organigramme du service technique.

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques. Le montant de subvention se monte à Fr. 1'599.90.

Le montant versé pour 2024 se monte à Fr. 7'324.90.

Subventions énergie

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer des subventions pour un montant de Fr. 34'138.00 (14 dossiers).

Cycle d'orientation

La Ville de Sion va construire un nouveau cycle d'orientation. Elle demande si la commune d'Ayant souhaite y envoyer ses élèves. A l'unanimité, le CC décide de ne pas entrer en matière sur cette demande.